

- Écoles -

Information

CORONAVIRUS COVID-19

INFORMATIONS SUR LA RENTRÉE AUX ÉCOLES

MARDI 11 MAI 2020

07 / 05 / 2020



En ce temps de crise, nous avons conscience que beaucoup de parents se posent des questions concernant la reprise des écoles. Au fur et à mesure des directives qui nous sont parvenues - et il nous en parvient encore - les écoles et la Mairie ont œuvré de concert afin de préparer au mieux cette rentrée inédite.

Organisation Pédagogique

Les élèves de GS, CP, CM2 et ULIS pourront reprendre l'école le mardi 12 mai 2020 matin à la suite de la reprise des professeurs des écoles le 11 mai. Ces enfants seront accueillis en alternance par groupes de 15 maximum suivant une répartition qui sera fixée par chaque enseignant.

Les élèves des autres niveaux pourront reprendre à partir du lundi 25 mai 2020 sous réserve de l'évolution de la situation d'ici là. Suite à l'envoi d'un questionnaire le vendredi 30 avril dernier, les parents ont décidé :

1. Soit d'un retour à l'école le 12 mai :

Selon l'effectif, les enfants seront répartis en deux groupes. Un demi groupe sera présent les lundi/ jeudi et l'autre les mardi /vendredi. Pour ces enfants, l'enseignement à distance se poursuivra à la maison les jours où ils ne seront pas à l'école.

Les enseignants informeront les parents des jours d'accueil des enfants. Les fratries seront dans la mesure du possible, prises en compte dans l'attribution du groupe.

2. Soit de garder son enfant à domicile :

Dans ce cas, il poursuivra l'enseignement à distance selon les modalités définies par l'enseignant de la classe, modalités identiques ou proches de celles mises en place lors de la période de confinement. En cas d'impossibilité d'accéder aux contenus de cours par voie numérique, les parents pourront aller les chercher directement auprès des enseignants aux écoles.

Cadre sanitaire

Dans le cadre de la reprise du 12 mai, les équipes d'entretien communales auront œuvré afin de nettoyer les locaux scolaires et périscolaires suivant un protocole national. De la même manière, l'entretien sera renforcé dès le 12 mai avec un passage non plus quotidien mais bi-quotidien grâce à des renforts de personnel. Ce personnel sera présent toute la journée pour répondre des besoins de désinfection nécessaire. **Les enseignants et le personnel communal porteront des masques.**

Le restaurant scolaire restera fermé. Si l'enfant reste à l'école pendant la pause méridienne, les parents doivent fournir un repas froid. Les repas seront pris dans la classe sous la surveillance d'agents municipaux, salle qui seront nettoyées après chaque repas.

De la même manière, les salles informatiques et les bibliothèques scolaires resteront fermées étant donné la difficulté d'en assurer une désinfection complète. C'est aussi pour cette raison que les aires de jeux des cours de récréation seront inaccessibles.

Eu égard aux règles de distanciation, les services de bus et pedibus ne reprendront pas non plus.

Les policiers municipaux seront présents au sein des sites scolaires afin de réguler la circulation et protéger les passages piétons. Ils seront aussi chargés de faire respecter l'interdiction de passage dans la rue Lefoulon-Hébert qui traverse les écoles ainsi que dans les cours de récréation.

Les enfants devront donc être déposés aux grilles bleues d'entrée, à savoir :

- côté avenue Foch pour Briand,
- rue Gambetta pour Charcot,
- côté parking du cinéma « Le Cabieu » pour Coty.

Le respect des conditions sanitaires que nous mettrons en application est défini selon un protocole national qui prend en compte **le maintien de la distanciation physique, l'application des gestes barrière, la limitation du brassage des élèves ainsi que le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels.**

Dès leur arrivée à l'école, les élèves ne restent pas dans la cour mais se dirigent directement vers leur classe en suivant les indications des adultes qui les guideront, chaque enfant sera

assis seul à une table en respectant la distanciation préconisée (4 m²/enfant, 1 table/2...). Il viendra et repartira avec son propre matériel pour travailler et ne pourra le partager avec ses camarades. Le lavage des mains sera effectué autant que nécessaire dans la journée. L'aération des locaux sera également systématique lors des entrées, sorties et récréations. Ces dernières seront décalées, compartimentées, se dérouleront sans matériel et sans contact. Le déplacement des élèves sera organisé de façon à éviter les croisements des différents groupes.

Enfin, pour le service de garderie, l'accueil sera assuré par l'association Anim'jeunes les matins et soirs des jours d'école ainsi que les mercredis pour les enfants concernés (modalités identiques au protocole Education Nationale par groupe de 15 maximum). Merci de contacter Anim'jeunes à compter du 11 mai par téléphone (02 31 25 51 64) ou par mail (mjc-ouistreham@wanadoo.fr).

Pour terminer, il est de la responsabilité des familles de s'assurer que leur enfant soit apte à la reprise de l'école et d'avertir l'école si ce n'est pas le cas. L'école contactera immédiatement la famille dans le cas où l'enfant présenterait des symptômes en cours de journée (mise à l'isolement et port du masque).

Contacts presse :

Charles Perrot-Durand, Directeur de Cabinet du Maire : 06 77 89 86 18 / 02 31 97 73 80